

**PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL DE FACULTÉ
du 26 juin 2017
sous la présidence du Doyen Didier GUÉVEL
Approuvé le 18 septembre 2017**

Étaient présents : Mme Sandrine Caron ; M. Yann-Arzel Durelle-Marc ; Mme Etienney de Sainte-Marie ; M. Jean-René Garcia ; M. Didier Guével ; Mme Dominique Hiébel ; Mme Dominique Kimmerlin ; M. Guilhem Julia ; M. Damien Mannarino ; M. Jean-Jacques Menuret ; Mme Angélique Nikoue ; M. Antoine Pécoud ; Mme Anne Penneau ; M. Charles Reiplinger ; Mme Céline Ruet ; Mme Muriel Tapie-Grime ; Mme Maëva Tisserand

Étaient représentés : M. Nouh Cissé ; Mme Miléna Desfosse ; M. Didier Kling ; M. Franck Laffaille ; M. Renaud Le Breton de Vannoise ; Mme Claudine Moutardier ; Mme Valérie Péresse ; Mme Gwenaëlle Perrier

Invitée permanente : Mme Sandra Cochot

Ordre du jour :

1. Informations diverses ;
2. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 15 mai 2017 ;
3. Conventions internationales ;
4. Projet de parcours en prérequis à la troisième année de Licence AES « LAP » (audition de M. Pellaton) ;
5. Rapport d'étape sur la convention avec l'IRTS (audition de M. Dauchy)
6. Redélivrance éventuelle du DEUG ;
7. Nouvelles dispositions harmonisées des règlements des spécialités de Master 1 et mise à jour des règlements des Licences ;
8. Retouches finales des maquettes ;
9. Attestations provisoires de résultats avant jurys ;
10. Questions diverses ;
11. Bilan de mandature ;
12. Audition des candidat(e)s au décanat et élection du nouveau Doyen ou de la nouvelle Doyenne de la Faculté.

Monsieur le Doyen Didier Guével ouvre la séance à 10h.

1) Informations diverses

Les informations suivantes sont communiquées aux membres du Conseil :

- la délégation envisagée, auprès de M. le Président n'a pas eu lieu de se réaliser, la Faculté ayant obtenu satisfaction quant au renouvellement des contrats des personnels administratifs et sur l'achat des livres et codes par la BU pour la rentrée ;
- lors du dialogue de gestion sur les emplois, une demande a été renouvelée quant à l'absolue nécessité d'ouvrir au recrutement l'emploi de PR de Science politique ;
- Mme le Professeur Marie-Christine Autrand a démissionné de la codirection du Master de Droit immobilier (parcours formation continue) ; le Conseil la remercie vivement pour les immenses services rendus dans ce cadre ;

- M. Didier Guével a été nommé membre du Conseil scientifique du DIM (Domaine d'Intérêt Majeur) des Humanités numériques, subventionné notamment par la Région ;
- les négociations sont toujours en cours à propos du nouveau bi-Master Droit-Économie de propriété industrielle ;
- une liste des « compatibilités entre Licences et Masters » va être établie, pour aider les Recteurs à conseiller les Licenciés qui ne trouveraient pas de Masters après la sélection en fin de troisième année ;
- la prochaine édition de la fête nationale du Droit aura lieu du 19 au 24 mars 2018 ;
- le décret de mai dernier sur la prise en compte des activités externes des étudiants est normalement applicable à la rentrée, mais aucune information n'a officiellement été diffusée sur ses modalités à Paris 13.

M. le Doyen fait le bilan de la dernière Conférence des Doyens, informe sur les progrès constatés dans la sécurité incendie, sur la situation quant à l'adhésion de la Faculté à l'UNJF et, enfin, souhaite que le meilleur accueil soit réservé aux enseignants nouveaux de la Faculté, qui se sont tous conformés aux usages universitaires : M. le professeur Thomas Le Gueut (01), M. le Professeur Mehrdad Vahabi (05) ; Mme Despina Sinou (MCF 02) et Mme Magali Roussel (MCF 01).

2) Procès-verbal de la réunion du Conseil du 15 mai 2017

Aucune modification de ce procès-verbal n'étant demandée, ledit procès-verbal est soumis au vote :

Vote favorable à l'unanimité

3) Conventions internationales

Une information est donnée sur des débuts de négociations avec la Faculté de Droit d'Arequipa au Pérou.

4) Projet de parcours en prérequis à la troisième année de Licence AES « LAP » (audition de M. Pellaton)

Les documents nécessaires n'ayant pas été établis, la question est reportée à une prochaine séance du Conseil.

5) Rapport d'étape sur la convention avec l'IRTS (audition de M. Dauchy)

M. Xavier Dauchy, excusé, n'ayant pas été en mesure d'être présent, ce bilan est reporté à une prochaine séance du Conseil.

À l'unanimité, le Conseil rappelle l'évidence à savoir qu'aucune modification dans la répartition des volumes des matières ne peut être décidée unilatéralement par une seule des parties à la convention.

6) Redélivrance éventuelle du DEUG

Le DEUG pourra être délivré sur demande expresse et écrite des étudiants concernés. Cette possibilité n'est offerte que si une formule (règle de calcul) dédiée est disponible sur Apogée.

Pas de vote sur ce point

7) **Nouvelles dispositions harmonisées des règlements des spécialités de Master 1 et mise à jour des règlements des Licences**

Les membres du Conseil se prononcent sur les nouvelles dispositions harmonisées des règlements des spécialités de Master 1 et la mise à jour des règlements des Licences (déjà préalablement longuement discutées en Conseil) :

Vote favorable à l'unanimité

8) **Retouches finales des maquettes**

Les modifications finalisées des maquettes des Spécialités de Droit privé du Master 1 sont représentées aux membres du Conseil et soumises à leur vote :

Vote favorable à l'unanimité

9) **Attestations provisoires de résultats avant jurys**

Sous réserve expresse que la formule puisse être insérée dans les relevés d'Apogée, des attestations de notes provisoires (modifiables) **avant jurys** sont autorisées avec la mention :

« Relevé provisoire de notes proposées au jury, le jury souverain, seul habilité à déterminer les résultats définitifs, ne s'étant pas, à ce jour, réuni » ;

Vote favorable à la majorité (une voix contre, deux abstentions)

10) **Questions diverses**

Le nom de M. Luc-Michel Nivôse est proposé aux membres du Conseil comme co-responsable pédagogique par intérim du Master de Droit Immobilier parcours Formation continue :

Vote favorable à l'unanimité

11) **Bilan de mandature**

Nous retranscrivons ici les propos de Monsieur le Doyen Didier Guével évoquant le bilan de la mandature 2012-2017 :

« Je remercie, toutes et tous, pour l'aide apportée : bien sûr, toute l'équipe décanale, tout le personnel administratif et les étudiants qui m'ont toujours manifesté respect et estime, ce dont je leur sais gré.

Comme je m'y étais engagé lors de mon élection (à l'unanimité, ce qui m'avait beaucoup touché), j'ai maintenu ma décision de ne faire qu'un seul mandat même si je resterai en service actif jusqu'en 2021, sauf imprévu.

Je souhaitais rendre à la Faculté ce qu'elle m'avait apporté autrefois ; je n'ai pas tout réussi, je n'ai pas pu tout entreprendre, mais il y a des réalisations dont je souhaiterais la pérennisation :

Dans les rapports extérieurs à la Faculté (dans le désordre) :

Les conventions, accords ou relations suivies que nous avons développés avec la Cour de cassation et le Conseil d'État, la Cour Administrative d'Appel de Versailles, la Région Île-de-

France, les Archives Nationales, le Tribunal Administratif de Montreuil, le Tribunal de Grande Instance de Bobigny, le Tribunal de commerce de Bobigny, le Tribunal de commerce de Pontoise (et leurs greffes), le Tribunal de commerce de Paris, les Barreaux de Bobigny et de Pontoise, la Commune de Villetaneuse, les deux établissements de l'IRTS (en poursuivant les réformes de simplifications en cours et l'énorme travail de Mme Tapie-Grime et de M. Dauchy), le Campus Condorcet, le Conseil National des greffiers des tribunaux de commerce, la Faculté de Droit de Paris 5, l'École de Droit de l'IEP, l'École d'études hospitalières de Rennes (EHESP), le Centre d'études stratégiques de la marine, le Centre national de la protection civile, l'Université de Paris 2, la Grande bibliothèque de Droit, la BNF, l'Académie des Sciences, l'Opéra de Paris, le Conseil Constitutionnel, le Musée du Barreau, l'UNJF, l'IDEF de Grèce (convention assainie et sérieuse), l'USH (Union sociale pour l'Habitat), la CCIP, l'EFB, la Conférence des Doyens, les classes de terminales de l'Académie avec le soutien financier du Rectorat (invitation annuelle des professeurs de « Droit et Grands problèmes contemporains »), Drouot et la Compagnie des commissaires-priseurs, le pôle SS de l'USPC...

et, au plan international, notamment avec la Faculté de Jurisprudence de Trento, les Facultés de Droit d'Argentine, du Canada, du Chili, de Corée, du Japon, du Mexique, de Russie, d'Ukraine...

En interne (dans le désordre) :

Je souhaite **la poursuite** :

de la montée en puissance de notre Structure fédérative de recherche, des formations courtes réalisées avec le CEDIP, des invitations de personnalités susceptibles de parler de nos réalisations, des efforts de création d'un Forum des métiers, de l'invitation, au moins une fois au cours du mandat décanal, de la conférence des Doyens, du maintien des réunions de Présidents de Sections, des travaux en vue de la réalisation du premier Centre Juridico-Universitaire, de la lutte pour obtenir des bureaux dans l'ancienne bibliothèque universitaire, des efforts en vue de l'amélioration de l'environnement et d'entretien des locaux, du maintien de la politique d'achat des matériels souhaités par les personnels enseignants et administratifs (deux appels par an), de la politique menée en faveur de la taxe d'apprentissage, de l'action en vue de l'obtention de redéploiements au sein de Paris 13, des expériences pédagogiques nouvelles, de la création de DU ou de DIU, de la tenue à jour de l'agenda permanent commun, de la politique de pourcentage (au moins 5%) des recettes du CEDIP au profit de la Faculté DSPS, de la politique tendant à reprendre en gestion directe les cursus de formation continue, de l'octroi avec parcimonie de la médaille d'honneur de la Faculté DSPS, de la politique d'accueil personnalisé des nouveaux venus et des professeurs étrangers invités, de la Bivalence Droit-économie, de la présence du Doyen à toutes les manifestations organisées par nos partenaires, de la grande réunion annuelle de présentation des Masters 1 et 2 pour tous les étudiants (avec, chaque fois, le ou la responsable pédagogique et un ou une ancien(ne) diplômé(e) ayant fait carrière), de la Cérémonie solennelle annuelle de remise des diplômes avec marraines et parrains intéressés par nos formations, de la remise du titre de Lauréat de la Faculté, de la délivrance du titre de Professeur Honoris Causa de la Faculté DSPS (pour nos professeurs invités les plus assidus), de l'action en faveur de la création d'un prix de thèse au sein de l'École doctorale Erasme, de l'organisation du Concours du meilleur discours doté de prix attractifs, de la participation aux Salons APB et des Masters, de la politique de tolérance zéro en matière de respect mutuel, de discipline et de fraudes aux examens, d'une demi-journée consacrée, par le Doyen, uniquement à la réception des étudiants, des travaux en vue de la création d'une Capacité en ligne et d'un DU « CAPA + », de la lutte en faveur de formulaires convenablement rédigés, de la remarquable gestion des stages, de l'évaluation des formations par les usagers, des efforts en vue de rationaliser les réponses dites « APB », de la consultation systématique des responsables de formations avant toute inscription d'étudiant, des travaux communs avec la Bibliothèque universitaire, du développement de l'Historique de notre Faculté, de l'usage systématique du mot de « Faculté » aux lieu et place de celui d'« UFR »... ».

12) **Audition des candidat(e)s au décanat et élection du nouveau Doyen ou de la nouvelle Doyenne de la Faculté**

Les membres du Conseil auditionnent les deux candidats à la fonction de Doyen de la Faculté, après avoir constaté qu'aucune autre candidature n'avait été déposée.

La parole est donnée à Madame Anne Fauchon qui présente son programme pendant une vingtaine de minutes. Monsieur Charles Reiplinger présente ensuite son propre projet dans la même durée.

Les 25 membres du Conseil présents ou représentés votent.

18 votes pour Madame Anne Fauchon

06 votes pour Monsieur Charles Reiplinger

1 vote blanc

Madame Anne Fauchon est élue, au premier tour et à la majorité absolue, Doyen de la Faculté.

Elle prendra ses fonctions le 18 septembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.